**VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE UN ACTEUR HOSPITALIER MAJEUR DANS LA PRISE EN CHARGE EN PSYCHIATRIE ET NEUROSCIENCES ?**

Le [Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie & neurosciences](http://www.ghu-paris.fr/fr/2019-ght-devient-ghu-paris/) est né le 1er janvier 2019 des rapprochements des hôpitaux Sainte-Anne, Maison Blanche et Perray-Vaucluse. Leader dans le soin, l’enseignement et la recherche portant sur les maladies mentales et le système nerveux, le GHU Paris emploie 5600 hospitaliers répartis dans 100 sites parisiens, ainsi que des unités à dimension médico-sociale dans le 91 et le 93.

Le GHU Paris assure la prise en charge de proximité, de recours et de spécialité des Parisiens dans toutes les disciplines associées à la santé mentale et au cerveau au sein de 170 structures réparties dans la capitale. [2 ‘ chrono pour connaître le GHU Paris en images animées](https://vimeo.com/307689792)

[www.ghu-paris.fr](http://www.ghu-paris.fr) / LinkedIn [Ghu Paris](https://www.linkedin.com/company/ghu-paris/) / Twitter @GhuParis

**Siège** : Site Sainte-Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris

**INTITULE DU POSTE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Temps de travail** | Temps plein |
| **Statut** | CDI |
| **Grade** | IDE |
| **Intitulé du poste** | Infirmier de jour / intrahospitalier |
| **Lieux de travail** | Site Lasalle – 10-14, rue du général Lasalle 75019 PARISMétro ligne 2-11, station Belleville |
| **Organisation du travail** | Roulement en 12h – 1 week-end sur 3 travaillé |
| **Horaires** | 8h – 20h  |
| **Spécificités liées à la fonction** | Liaisons hiérarchiques :Direction des soins : Mme Sylvie LEUWERS, Mme Nadine PHANCadre supérieur de pôle : Mme Frédérique HEINTZCadre de santé : Mme Olivia OUNCAPLiaisons fonctionnelles :Chef de pôle : Dr Gilles MARTINEZ GillesPH responsable d’unité : Dr Mathilde BAZANTAY |
| **Poste à pourvoir à compter du**  | 15/09/2020 |
| **Candidatures à adresser** | frederique.heintz@ghu-paris.fr  |

**DESCRIPTION DU POSTE :**

Vous évoluez au sein d’une équipe pluriprofessionnelle composée de 14 IDE, 4 AS, 6 ASH, 1 cadre de santé, 3 médecins, 2 assistants sociaux, 1 éducateur et 1 psychologue en mission transversale. L’unité comporte 29 lits et 2 chambres de soins intensifs en psychiatrie. L’effectif quotidien paramédical est composé de 6 soignants (5 IDE + 1 AS ou 4 IDE + 2 AS). L’éducateur est présent tous les jours de 9h à 16h30.

Un staff pluridisciplinaire et quotidien vous permet d’organiser les soins, les entrées et les sorties. Le travail en équipe est favorisé avec pour finalité une prise en charge globale des patients.

Vous avez la possibilité de participer à des ateliers thérapeutiques et/ou occupationnels déjà existants. Vos projets pour la mise en place de nouvelles activités seront étudiés et accompagnés par l’encadrement pour leur mise en œuvre.

La gestion des situations de violence s’appuie sur une réflexion commune entre les différentes équipes du site. Outre les formations dédiées à la violence proposées par l’établissement, des formations/actions pour la conduite à tenir et la pose des contentions sont régulièrement organisées en interne.

Un accompagnement par un pair est prévu pour favoriser votre prise de fonction et votre intégration au sein de l’équipe.

Sur la base du volontariat et dans les règles du temps de travail, vous avez la possibilité d’effectuer des heures supplémentaires via l’application HUBLO.

**DESCRIPTION DU POLE 25**

Le pôle est constitué de 2 unités d’hospitalisation de 29 lits et de 2 CSIP chacune, d’un Centre Médico-Psychologique (CMP) et d’un Centre d’Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP). Il travaille en étroite collaboration avec le pôle 26 en s’appuyant sur l’Unité d’Accueil, une Equipe de Liaison Intersectorielle d’Accompagnement entre Habitat et Soins (ELIAHS) et le Dispositif de Logement Accompagné pour l’Inclusion (DLAI).

Les équipes soignantes sont accueillantes, dynamiques et investies. Les échanges entre les médecins et les équipes paramédicales sont favorisés au service des soins apportés aux usagers. Le pôle est ouvert aux différentes orientations de la psychiatrie et des sessions mensuelles d’apports théoriques sont organisées dans ce sens. Les professionnels sont encouragés à mettre en pratique les formations qu’ils ont suivies avec pour objectif un développement harmonieux de leurs compétences.

Les liens entre l’intrahospitalier et les structures ambulatoires sont privilégiés et permettent ainsi la mise en œuvre des projets de vie des personnes soignées.

Un exercice diversifié entre les différentes unités (CMP, CATTP, intrahospitalier) est possible. Les professionnels peuvent participer aux différents dispositifs existants (ETP, hébergements associatifs, visites à domicile, rencontre avec les partenaires du territoire) ainsi qu’aux actions transversales et aux activités d’enseignement et de recherche du GHU.

Engagé dans la qualité des soins prodigués aux personnes de son territoire, le pôle a pour volonté d’inscrire ses équipes dans une démarche de projets innovants.

Le site d’hospitalisation du pôle 25 est situé dans un quartier animé, bien desservi par les transports et riche de possibilités de restauration accessible et variée.

**MISSIONS :**

* Missions générales
* L’infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé, en tenant compte de l’évolution des sciences et des techniques
* Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l’autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle. Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre
* L’infirmier intervient dans le cadre d’une équipe pluriprofessionnelle, dans l’unité de soins ou au domicile du patient, de manière autonome et en collaboration
* L’infirmier participe également à des actions de formation, d’encadrement des étudiants, de prévention et d’éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers. La secrétaire médicale travaille en étroite collaboration avec les équipes médicales et les cadres de santé. Elle coordonne les relations entre le bureau de la loi et les équipes soignantes pour les patients hospitalisés sans leur consentement
* Activités principales
* L’infirmier participe à l’accueil du patient, mène un entretien infirmier pour recueillir les données cliniques de la personne hospitalisée et/ou de son entourage,
* Il propose un environnement adapté au patient (chambre individuelle ou non, aménagement selon la pathologie, situation dans le service)
* Il participe à la rédaction, à la mise en œuvre, et à l’évaluation du projet de soins.
* Il planifie des activités infirmières, réalise, surveille et contrôle les soins et accompagne la personne et son entourage,
* Il participe aux entretiens médico-infirmiers,
* En fonction du projet de soins individualisé du patient et de son lieu d’exercice, l’Ide peut être amené à planifier, organiser et à administrer des soins liés à la santé mentale ou psychologique du patient.
* L’infirmier recherche l’engagement thérapeutique du patient, veille au respect des objectifs du contrat de soins, il peut programmer et organiser des activités à visée médico-socio-thérapeutiques
* Il prévient les situations d’urgence et prend des initiatives pour prévenir les risques de violence ou de passage à l’acte
* Il cherche à entretenir un cadre d’hospitalisation sécurisant pour les personnes soignées
* Il surveille et dispense des soins aux patients en chambre d’isolement et vise à la prévention des risques
* Il élabore, met en place et anime des groupes à visée psychothérapeutique
* Il effectue des soins à domicile et/ou institutions (entretiens, évaluation de l’état clinique, prévention des rechutes)
* Activités ponctuelles et/ou spécifiques(liste non exhaustive)
* Démarches à l’extérieur : sorties accompagnées, accompagnement des actes de la vie quotidienne
* Ateliers thérapeutiques en collaboration avec l’éducateur
* Activités en collaboration avec le CATTP
* Participation aux réunions soignants/soignés
* Activités en lien avec la démarche qualité
* Déclarer les évènements indésirables qu’il constate en utilisant la procédure et les outils en vigueur sur l’établissement
* Se former à la gestion des risques et à la qualité de la prise en charge
* S’inscrire aux formations obligatoires définies par l’établissement (ex : logiciels informatiques « dossier patient et pharma », sécurité incendie etc)
* Faire toutes propositions susceptibles d’améliorer la qualité des soins et la prise en charge des patients
* Appliquer les procédures et protocoles en vigueur sur l’établissement

**PROFIL**

* Diplôme d’Etat d’Infirmier
* Inscription au tableau de l’Ordre National des Infirmiers (Article L. 4311-15 du code de la santé publique)
* Maîtrise de l’outil informatique et des différents logiciels professionnels
* Savoir-faire :
* Analyser et évaluer la situation clinique d’une personne ou d’un groupe de personnes, relative à son domaine de compétences
* Connaître et appliquer les différentes techniques et protocoles de soins et d’hygiène
* Capacité à identifier des situations d’urgence et/ou de crise et d’y faire face par des actions appropriées
* S’inscrire dans un processus de formation permanente
* Participer à l’évolution et aux changements institutionnels
* Analyser et synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins
* Concevoir et conduire un projet de soins au sein d’une équipe pluridisciplinaire
* Conduire un entretien d’aide
* Réaliser les soins et activités thérapeutiques adaptées aux situations en respectant les protocoles et législations en vigueur
* Savoir être :
* Capacité à se questionner et à évaluer ses pratiques
* Capacité à être autonome et à prendre des initiatives
* Capacité à travailler en équipe
* Capacité à gérer son stress et à maitriser ses affects
* Capacité à actualiser ses connaissances et ses compétences
* Capacité à s’adapter aux changements
* Faire preuve de respect vis-à-vis des personnes et de l’environnement

**CONTACT**

Frédérique HEINTZ

10 – 14 rue du Général Lasalle

75019 PARIS

01 80 96 55 07